

# Le secteur public recrute peu en ligne

Comment le secteur public européen utilise-t-il Internet pour recruter ? Tel est l'objet de l'étude menée par Monster, spécialiste du recrutement en ligne, et Acteurs publics, mensuel d'analyse sur la vie publique.

L'étude a été réalisée par les statisticiens de Monster. De février 2006 à février 2007, les offres d'emplois publics publiées sur les sites d'emplois, ou les sites d'organismes publics ont été recensés mois par mois, sous le contrôle du cabinet d'audit ARC research.

D'après l'étude, la France occupe la huitième position dans le classement européen qui prend en compte le nombre d'offres en ligne ramenées au nombre de fonctionnaires que compte le pays. Résultat : l'usage du net pour recruter dans la fonction publique se révèle beaucoup plus développé au nord qu'au sud.

Parmi les 15 « anciens », les Pays-bas, et le Royaume-Uni et l'Allemagne arrivent en tête. Cette dernière, par exemple, publie 2,95 % de ses offres sur le net. Le maximum est atteint par les Pays-Bas, avec un score de 5,19%.

En queue du peloton, quatre pays, Malte, la Roumanie, la Bulgarie et le Portugal, s'alignent sur le chiffre de 0%.

## **Nécessité fait net**

Il est vrai que c'est principalement chez ces « anciens » que la vague de départs à la retraite, de 2006 à 2012, va engendrer les besoins en recrutement les plus importants : ils auront donc recours à de multiples supports, dont le net, pronostiquent les chercheurs.

La pénurie des cadres à venir, le recours croissant aux vacataires et l'émergence de nouveaux métiers devraient pousser le secteur public dans cette voie. Et ce, d'autant qu'il sera en concurrence avec le privé sur la cible des jeunes diplômés, et des jeunes en général, qui emploient très majoritairement le web pour leur recherche d'emploi.

Autre incitation à employer le web, notent les analystes, le développement de l'administration en ligne et la modernisation du service public, y compris dans le domaine des ressources humaines.

## **Priorité aux sites privés**

En France, plus particulièrement, en 2007, la moitié du budget total des annonces d'emploi sera consommé sur internet. Mais pour l'instant, le secteur public, lui, y publie moins de 12% de ses 33 520 offres : les trois quart d'entre elles paraissent dans la presse.

Néanmoins, cette tendance devrait s'inverser, estiment les analystes, qui ont constaté que de février 2006 à février 2007, le nombre d'offres d'emplois publics publiées sur Internet a crû de plus de 30%.

« Les deux tiers des offres d'emploi publiques sont publiées sur des sites privés de recherche d'emploi », remarque Pierre-Marie Vidal, directeur de la publication d'Acteurs publics.

*« En effet, si la fonction publique ne rencontre pas de difficultés pour recruter des jeunes sur concours, elle peine à trouver des profils plus âgés, d'expérience. Alors, si personne dans le service n'est qualifié pour prendre ce poste, vu les cloisonnements au sein de la fonction publique, il faut chercher dans le secteur privé. »*

Le marché du recrutement en ligne semble avoir de beaux jours devant lui. Reste à savoir le rôle qu'y jouera le site web de l'ANPE.